DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/044/7.5 **Feuillet n°050**

Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 27 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 20 mars 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**58**
Présents	**41**
Votants :	**47**
Pour :	**47**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Annie DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bernadette MERLIN, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Denis ADAMSKI donne pouvoir à Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Sabine BOUTINAUD donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Maud MANIERE donne pouvoir à Jean BOUSQUET.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : FONDS VERT – Réhabilitation énergétique du siège de la Communauté de Communes

Vu la délibération n° 2021/080/3.1 du 8 juin 2021 : Acquisition du bâtiment Pôle des services Publics,
Vu la délibération n° 2022/004/8.4 du 21 janvier 2022 : Acquisition et aménagement du Siège communautaire et de l'Espace France Services : Bâtiment Pôle des Services Publics,

AR Prefecture
024-200041150-20230327-DE2023044-DE
Reçu le 30/03/2023

Monsieur le Président indique que pour faire suite à l'acquisition en 2022 et aux travaux d'aménagement réalisés sur le bâtiment du Pôle des Services Publics qui accueille depuis 2014 les services de la Communauté de Communes ainsi que l'Espace France Services depuis 2022, il parait important de s'inscrire dans un programme de sobriété énergétique. Ainsi, après les travaux d'aménagement réalisés cette année et qui ont bénéficié d'un financement de l'État dans le cadre de la DETR/DSIL, nous avons sollicité auprès du SDE 24 que soit réalisé un audit énergétique pour ce bâtiment d'une surface chauffée de 3 000 m² afin d'être en mesure d'engager des travaux de réhabilitation énergétique permettant de réduire de manière importante sa consommation d'énergie.

Cet audit d'un coût de 2 800 € H.T., qui bénéficie d'un accompagnement financier du programme ACTEE SEQUOIA et du SDE 24 à hauteur 1 983 € H.T., le reste à charge pour la Communauté s'élevant à 816 € H.T, va permettre de déterminer le montant des travaux à engager.

Dans ce cadre, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de solliciter un financement de l'État au titre du « Fonds Vert » afin de financer l'ensemble du projet, audit et travaux concourant à renforcer la sobriété énergétique du bâtiment.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **DE SOLLICITER** auprès de l'État au titre du Fonds Vert une subvention à hauteur de 50 % pour le projet d'ensemble de réhabilitation énergétique ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 29/03/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20230327-DE2023044-DE
Reçu le 30/03/2023